

> Réussir l'école ensemble

En France, les compétences en matière de construction des locaux nécessaires à l'enseignement sont partagées : à l'État les universités, aux Régions les lycées, aux Départements les collèges et aux Communes les écoles élémentaires. Quelle responsabilité pour ces dernières que d'accueillir les plus jeunes d'entre nous au tout début de leur parcours scolaire et de les accompagner jusqu'à leur entrée au collège !

Pour un élu communal, le plus beau des projets est incontestablement celui qui se rapporte à l'école car il est porteur d'espoir, de l'espoir que l'on place en chacun de nos jeunes.

La première école de Saint-Denis a été décidée par le conseil municipal en 1843. Les travaux de construction de la future école du Village débuteront fin 2010, à l'issue de presque 10 années de réflexion et d'études basées sur une large concertation avec les acteurs locaux.

Car la réussite de la mise en place d'une école n'est pas le seul fait des élus et, en l'occurrence, c'est bien toute la population de notre commune qui participera à ce grand projet d'avenir. Nombre d'entre vous ont déjà apporté leur pierre pendant la période préparatoire (voir en p. 2/3) mais, dès maintenant, il faudra aller au-delà et c'est à votre civisme, à votre esprit de solidarité, à votre compréhension que je fais appel.

En effet, la période du chantier prévu pour durer de 18 mois à 2 ans ne sera pas sans perturber la vie locale et nos habitudes : places de parking réduites, accès à la mairie et au foyer perturbés, circulation automobile moins facile, salle des fêtes moins disponible.

Les élèves et les enseignants eux-mêmes devront adopter de nouveaux locaux provisoires, parfaitement adaptés à la scolarité mais différents des locaux actuels avec peut-être quelques désagréments par temps de pluie en l'absence de préau.

Enfin, le coût du projet aura une incidence financière forte pour la commune et des conséquences fiscales pour chaque foyer dès 2010 (hausse des taxes de 2,5 %) pouvant se répéter en 2011 voire en 2012. Lorsque l'on consulte les archives communales, on constate que nos prédécesseurs élus ont été confrontés aux mêmes problématiques dans les mêmes circonstances et que, chaque fois, leurs concitoyens ont su apporter leur soutien pour réussir l'école ensemble. ●

Le maire
Jacques Nallet

Le journal

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG

S O M M A I R E

> Dossier

Du neuf pour l'école du Village PAGE 2/3

> Vie locale

Travaux
Brèves
Les rendez-vous
Rubrique Environnement PAGE 4



> p. 2/3



> p. 4



Budget

Investir à long terme

Voté en mars, le budget primitif 2010 prépare le financement du lourd chantier de construction-réhabilitation du groupe scolaire du Village.

« L'exercice budgétaire 2009 a été marqué par l'incendie du pôle socioculturel, qui a décalé certains investissements » rappelle le maire, Jacques Nallet. Le report a permis à d'autres travaux prévus au départ en 2010 d'être réalisés en 2009, tels l'aménagement de la rue Pascal.

Côté fonctionnement (2,925 M€ de dépenses de gestion), le budget a été marqué par la mise en place de l'association du pôle socioculturel et la création de nouveaux postes salariés à la bibliothèque et aux services techniques. L'épargne disponible reste toutefois d'un niveau satisfaisant (417 000 €), tout comme le ratio de capacité de désendettement, qui ne dépasse pas 5 ans. Une situation saine qui permet à la commune d'autofinancer une part des investissements: 34,28 % des 2,013 M€ de dépenses réelles en 2009 (le recours à l'emprunt représentant 16,29 % et les subventions 49,42 %).

Une situation qui permet aussi de préparer au mieux le lourd investissement des années 2010-2012: la construction-réhabilitation du groupe scolaire du Village, soit quelque 6 M€.

> Anticiper

Voté en mars, le budget primitif 2010 vise plusieurs objectifs: « Terminer la mise à niveau des moyens humains de la commune – avec l'embauche de la directrice adjointe des services –, intégrer le fonctionnement du pôle socioculturel et le

| | BUDGET 2009 | BUDGET PRIMITIF 2010 |
|---|-------------|----------------------|
| Dépenses de gestion | 2,925 M€ | 3,066 M€ |
| Recettes réelles | 4,038 M€ | 4,092 M€ |
| Épargne de gestion | 1,113 M€ | 1,026 M€ |
| Épargne disponible | 0,417 M€ | 0,304 M€ |
| Dépenses et recettes réelles d'investissement | 2,013 M€ | 3,984 M€ |



Les dernières dépenses d'investissement du pôle socioculturel s'inscrivent au budget 2010.

solde des travaux d'investissement, et surtout anticiper le financement du chantier de l'école ». Ce dernier devrait être financé par le fonds de compensation de la TVA (990 000 €), des subventions* (560 000 €), une part d'autofinancement (110 000 €) et un recours à l'emprunt estimé à 4,4 M€. Afin de préparer le remboursement des annuités à verser dès 2013 (soit, dans une hypothèse de taux fixe à 4 %: 325 000 €/an sur 20 ans ou 283 000 € sur 25 ans), le conseil municipal a choisi d'augmenter les taux de fiscalité de 2,5 % en 2010. Le taux sera réajusté en 2011 en fonction des données actualisées.

> Près de 4 M€ de dépenses d'investissement en 2010

Côté dépenses de gestion, le budget primitif 2010 prévoit 3,066 M€. L'épargne nette de gestion est estimée à 304 000 €. Côté investissement, la hausse est

nettement marquée, avec un total de dépenses de 3,984 M€ dont 1,896 M€ pour les premiers travaux de l'école, 822 000 € pour les derniers du pôle socioculturel, 474 000 € pour l'aménagement de l'avenue de Trévoux, 320 000 € pour des travaux sur les voies communales, 39 000 € pour l'étude de création de l'écoquartier, 35 000 € pour celle sur la mise en place du point de vente collectif de producteurs. La répartition des recettes passe à 58,1 % de recours à l'emprunt, essentiellement lié à l'école, 26,9 % de subventions, 14,98 % d'autofinancement. ●

* État et Conseil général

Taux de fiscalité des communes du canton et de la ville en 2009 (en %)

| | BOURG-EN-BRESSE | BUELLAS | MONTCET | POLLAT | SAINT-DENIS-LÈS-BOURG | VANDEINS | VIRIAT |
|-------------------|-----------------|---------|---------|--------|-----------------------|----------|--------|
| Taxe d'habitation | 20,12 | 13,24 | 13,57 | 11,67 | 10,43 | 13,15 | 13,37 |
| Foncier bâti | 22,24 | 16,74 | 17,85 | 14,40 | 17,63 | 14,13 | 15,04 |
| Foncier non bâti | 74,13 | 38,90 | 53,49 | 42,09 | 35,85 | 45,98 | 41,35 |

En 2010, à Saint-Denis, le taux sera de 10,69 % pour la taxe d'habitation, 18,07 % pour le foncier bâti, 36,76 % pour le foncier non bâti.



Lors du vote du budget général 2010, nous nous sommes abstenus pour les raisons suivantes :

- dégradation de + de 25 % du ratio d'épargne ;
- absence de plan pluriannuel d'entretien des routes.

Concernant le pôle socioculturel, que nous soutenons car nécessaire à la vie associative et sociale de la commune, nous regrettons l'absence d'éléments sur les coûts de fonctionnement.

Par ailleurs, nous nous associons au projet d'école retenu dans le cadre de l'enveloppe budgétaire prévue.

De même, notre abstention lors du vote du budget de Bourg-en-Bresse Agglomération s'explique par l'absence de maîtrise des dépenses.

Vous avez été nombreux à nous interpeller en raison de l'absence d'accueil des enfants lors de la grève du personnel enseignant du 23 mars. Nous avons donc rédigé une question écrite au prochain conseil municipal.

La loi sera-t-elle respectée lors des prochaines grèves ?

Annie Réty, tél. 0663427690
Bruno Marvie, tél. 0474214318
Véronique Herbreteau,
tél. 0474216011

en Bref...

■ L'école du Village, d'hier à demain

- **1843** : construction d'une école de 2 classes.
- **1855** : acquisition d'un terrain pour une école de garçons.
- **1859** : construction d'un bâtiment avec, en rez-de-chaussée, une classe de garçons et la mairie, et à l'étage, un logement pour l'instituteur.
- **1880** : construction d'une nouvelle école de filles.
- **1881** : division de la salle de l'école de garçons en 2 classes.
- **1892** : ajout de 2 ailes à l'école de garçons.
- **1936** : construction d'un bâtiment de 3 classes pour garçons, près de l'école de filles.
- **1969** : ouverture de 2 classes de maternelle dans des préfabriqués.
- **1980** : construction de 2 classes de maternelle, avec salle de jeux.
- **1993** : aménagement de 3 classes entre les écoles maternelle et élémentaire.
- **2006** : fermeture du bâtiment de 3 classes de 1936, présentant des fissures.
- **2008** : démolition du bâtiment fissuré.
- **2009** : validation du projet de déconstruction-reconstruction et recomposition du groupe scolaire.
- **2010** : lancement de l'appel d'offres et début des travaux.

DOSSIER



L'esquisse du projet, validée par le conseil municipal.

© Marc Boudier

Du neuf pour l'école du Village

Élément fort de l'aménagement du centre-village, le projet de déconstruction-reconstruction de l'école donnera un nouveau visage au groupe scolaire, ouvert sur son environnement.

Des bâtiments anciens, des préfabriqués, des juxtapositions et aménagements effectués au fil des ans : la configuration actuelle de l'école du Village n'est pas des plus fonctionnelles. « À l'origine, l'école permettait d'accueillir 8 classes dans 3 bâtiments. À la suite de fissures présentant un danger potentiel, l'un d'eux a été fermé en 2006 puis démoli. Les 3 classes ont été réaffectées sur le site » explique Robert Fontaine, adjoint à l'enfance et vie scolaire. « Dès 2001, la commune avait engagé une réflexion sur l'aménagement du cœur de village, qui prenait en compte la question de l'école, avec l'aide du CAUE* » rappelle le maire, Jacques Nallet.

Comment offrir un cadre agréable et cohérent, adapté à l'évolution des effectifs et des modes éducatifs, et dans un esprit

de développement durable, avec un ensemble de bâtiments plutôt disparate ? La commission Enfance et vie scolaire a planché activement sur le sujet, avec une programmiste. Fin 2008, le conseil municipal validait le choix d'une construction-réhabilitation. Un concours d'architectes était alors lancé. Dans un premier temps, trois candidats ont été retenus sur les 70 ayant répondu.

« Les trois esquisses étaient extrêmement différentes » souligne Robert Fontaine. À l'unanimité, le jury, composé d'élus et de professionnels, a choisi le projet du cabinet Séverin Perreaut. Décision validée par le conseil municipal en juillet 2009.

Un projet mené en concertation

Depuis, l'esquisse s'affine et se précise au fil

des mois, dans le respect du cahier des charges imposé. Enseignants, parents d'élèves et associations œuvrant dans les domaines de l'enfance et du périscolaire (Pyramide, pôle socioculturel...) sont invités à exprimer leurs remarques, attentes et souhaits, au sein d'un groupe de travail qui se réunit régulièrement. L'architecte a présenté l'APS (avant-projet sommaire) aux élus en janvier, suivi de l'APD (avant-projet définitif) en mars.

Prochaine étape, après validation de l'APD par le conseil municipal : le lancement de l'appel d'offres aux entreprises. « On espère que les travaux pourront débuter fin 2010. » Fin du chantier et ouverture de la nouvelle école du Village sont souhaitées courant 2012. ●

* Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement

■ École et développement durable



« La cour est pensée, dessinée comme une véritable place urbaine, praticable par les habitants en dehors des heures d'ouverture de l'école » souligne l'architecte, Séverin Perreaut.

Alliant esthétique et fonctionnalité, la future école s'étendra sur 1600 m². Le bâtiment neuf, composé d'un rez-de-chaussée et un niveau avec ascenseur, comprendra 8 salles de classe, une salle plurivalente, une salle d'arts plastiques, une bibliothèque - centre de documentation (BCD), un restaurant

scolaire, une cuisine, des locaux techniques (bureaux, sanitaires...), une cour arborée, un garage à vélos.

Anticipant sur les normes de qualité environnementale qui s'imposeront dans les années à venir, la commune a opté pour une école labellisée BBC (bâtiment basse

consommation d'énergie), à ossature bois. Isolation thermique renforcée, orientation sud, utilisation des énergies renouvelables – l'école sera raccordée à la chaufferie bois – devraient permettre de ne pas dépasser les 50 kWh/m². Les matériaux choisis allient faible impact environnemental, résistance et durabilité. Un système de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts est prévu. Le cabinet spécialisé Étamine accompagne le projet, pour les études de conception, le montage des dossiers de demande de subventions...

Le futur groupe scolaire sera bien sûr aussi aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite applicables dans les années à venir.

Le choix a été fait également d'anticiper sur l'évolution des effectifs de l'école, qui accueille cette année 171 élèves en élémentaire et 115 en maternelle : le projet inclut une possibilité d'extension permettant de créer des classes supplémentaires. ●

■ En pratique, durant les travaux

Le projet est d'envergure, le chantier d'importance et de longue durée. Il implique de transférer les activités scolaires et périscolaires durant les travaux de déconstruction-reconstruction. Afin d'assurer au mieux leur continuité, une solution de proximité a été retenue.

- Des bungalows préfabriqués, avec bloc sanitaires, seront installés sur le parking Est du gymnase pour les 7 classes de l'école élémentaire, et allée des Sports pour 2 classes de l'école maternelle. L'intégralité des places de parking de l'esplanade de la Liberté sera maintenue.

L'accès au parking derrière le foyer sera modifié.

- Le restaurant scolaire sera transféré à la salle des fêtes. Hors horaires scolaires, celle-ci restera entièrement disponible pour l'accueil de manifestations diverses. Les élus rencontreront l'ensemble des associations utilisatrices. ●



La toute première école de filles.

■ Une école, cœur de vie du village

Le projet de construction de l'école mobilise la communauté éducative de Saint-Denis. Les enseignants sont particulièrement impliqués sur ce qui dessinera l'école de demain de la commune. De nombreuses rencontres se sont tenues, associant régulièrement, au fur et à mesure que le projet avançait, les divers partenaires concernés. Deux types de réunions ont occupé ce temps de septembre à aujourd'hui : celui sur les locaux de l'école durant la durée des travaux (emplacement, nombre de salles nécessaires, sécurisation de la cour...) et celui proprement dit de la construction. Des réflexions approfondies, des échanges fructueux, ont largement étayé les bases de la nouvelle école toujours dans le souci du bien-être des élèves. Pour leur part, les enseignants sont attachés à ce que cette école soit résolument tournée vers l'avenir, qu'elle puisse prendre en compte ou pré-

voir le développement futur des nouvelles technologies : informatique, tableau numérique... Bref, une école qui regarde demain en matière de dispositifs pédagogiques. Ils souhaitent aussi que les espaces soient appropriés pour que les élèves puissent circuler en toute sécurité, s'emparent des lieux et se sentent dans un environnement adapté et propice aux apprentissages : de grandes salles de classe, des salles spécifiques dédiées aux arts plastiques, à la musique, une bibliothèque centre documentaire avec des espaces de lecture mais aussi de recherches, une cour aménagée et sécurisée. Une école,



Début de journée pour des élèves studieux.

cœur de vie du village, pour construire les citoyens de demain. ●

L'équipe éducative de l'école.

■ Renforcer les coopérations

Gestionnaire du restaurant scolaire, des activités périscolaires et du centre de loisirs, l'association Pyramide est également associée étroitement au projet. « Dès le départ, la municipalité a intégré le questionnement du restaurant scolaire » souligne Stéphane Collard, directeur.

Un questionnement à double choix et enjeu : continuer à préparer les repas sur place ou faire appel à un service spécialisé extérieur ? continuer le traditionnel service à table ou prévoir une formule self, favorisant la responsabilisation et l'autonomie de l'enfant ? Issue d'une active réflexion et concertation, la réponse dicte la configuration des lieux : la version cuisine sur place, qui permet de garder plus de souplesse au niveau des inscriptions et de privilégier les produits locaux, a largement été plébiscitée par les parents. La formule self sera adoptée pour l'école élémentaire. Les élèves de maternelle n'auront plus besoin de s'habiller et se rechauffer pour aller déjeuner : un accès direct reliera l'école au restaurant.

Durant les travaux et le transfert provisoire de la cantine à la salle des fêtes, une partie du matériel sera réinstallée, avec l'aide des servi-



Le futur restaurant scolaire sera plus vaste et fonctionnel.

ces techniques communaux. Les déplacements des enfants avant et après le déjeuner seront accompagnés par les animateurs.

Côté centre de loisirs et activités périscolaires, les « espaces partagés » du futur groupe scolaire faciliteront l'organisation, en renforçant la coopération entre l'école et l'association et « les cohérences entre les projets », avec toujours

pour but l'éducation et l'épanouissement de l'enfant, dans le respect de son rythme.

« Ce sera un "plus" pour les enfants et les parents. L'enfant vit là toute la journée, parfois de 7h30 à 17 heures. Plus il passe une bonne journée et rentre épanoui, plus les apprentissages scolaires et autres sont facilités. » ●



Actuellement, l'école élémentaire compte 7 classes, l'école maternelle 4 classes.



Le développement durable est déjà d'actualité à l'école : dans le cadre du Printemps de notre environnement, les élèves de CM2 ont réalisé des maquettes sur l'énergie, avec des matériaux récupérés.

■ Un projet structurant pour le centre-village

Représentant du collectif des parents d'élèves au sein du groupe de travail sur le projet, Thierry Bachelet résume l'état d'esprit qui préside à son élaboration : « Les réunions ont permis à chacun de s'exprimer, de le faire évoluer ; ce n'est pas une concertation de façade ! C'est un beau projet, structurant pour le centre-village. »

■ Un lourd investissement

Des premières études jusqu'aux derniers travaux, le coût de l'opération pèse lourdement sur le budget communal. L'investissement total est estimé à 6 M€, répartis ainsi : 4,2 M€ immobilier, 200 000 € mobilier, 670 000 € honoraires, 990 000 € TVA. Le recours à l'emprunt est nécessaire (voir page 1). À rembourser de préférence sur 25 ans.

■ Une école ouverte

Ouverte sur son environnement, l'école le sera dans tous les sens du terme : hors horaires scolaires et hors salles de classe, une partie des lieux (cour, restaurant, salle plurivalente...), disposant d'accès autonomes, pourra être utilisée par des associations pour des activités ponctuelles.

■ Mémoire d'école



Le 19 février, les enfants ont rencontré Jean-Claude Zagonel.

Garder trace de l'école du Village est le fil conducteur d'une action menée par la commission « Temps libre, solidarité, santé » du conseil municipal d'enfants. Au fil de rencontres avec d'anciens élèves (Jean-Pierre et Michel Venet, Odette Prévost, Claude Cadoz) et avec Jean-Claude Zagonel, collectionneur de cartes postales, photos et autres documents, ils préparent une grande exposition sur l'école, d'hier à aujourd'hui. À découvrir au sein du nouveau pôle socioculturel, durant la première semaine d'ouverture, elle sera ensuite complétée en vue du grand jour de l'inauguration de la future école, à l'horizon 2012/2013.

Un numéro spécial du « Petit citoyen » est également en préparation.



Une classe dans les années 1950.



Rue des Lauriers.

QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT

PRINTEMPS DE NOTRE ENVIRONNEMENT



Le vendredi soir, les écoliers ont présenté leurs maquettes de maisons écologiques, mini-centrale hydroélectrique et cycle de l'eau, réalisées avec les parents et Hélianthe.

Trois animations ont rythmé le « Printemps de notre environnement » organisé par la commune et le pôle socioculturel, du 24 au 27 mars. Le mercredi soir, la rencontre invitait à en savoir plus sur que faire d'un ordinateur usagé : prolonger sa vie en utilisant de simples logiciels libres, le donner à une entreprise d'insertion telle Micro-nov, qui le remettra en état, ou au recyclage.

Le vendredi, les économies d'énergie et le concept d'écoquartier étaient au cœur de la soirée co-animée par Hélianthe, avec des interventions sur comment limiter les gaz à effet de serre, pourquoi un Plan climat énergie territorial, comment bien vivre ensemble demain via un habitat groupé et respectueux de l'environnement. Le samedi matin, la collecte d'ordinateurs et téléphones portables usagés a porté ses fruits : plus d'une quinzaine d'appareils ont été déposés au pôle. De même que la visite à la station d'épuration et la promenade le long du nouveau lit de la Veyle ont pu se dérouler malgré le mauvais temps.

UNE COMMUNE PROPRE

Chaque année, la commune fait appel à une structure d'insertion le « nettoyage de printemps » des bords de routes et fossés. Durant plusieurs jours, les équipes d'Ainter'Job collectent les déchets oubliés et encombrants de toute nature. Une action indispensable, qui représente un budget non négligeable : 1 700 € TTC. Afin de préserver la commune propre, merci aux habitants d'utiliser les points d'apport volontaire des déchets. Trois déchetteries sont également à la disposition de tous, à Péronnas, Bourg-en-Bresse et Polliat. Pensez à bâcher vos remorques lors du transport pour que les déchets ne s'envolent pas.

TRI SÉLECTIF

Avec l'aide de la Communauté d'agglomération, de nouveaux points enterrés pour la collecte des sacs d'ordures ménagères et déchets recyclables ont été installés aux abords des nouveaux lotissements rue George Sand.

1 place de la Mairie
BP 195 ST DENIS LES BOURG
01005 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.ville-saint-denis-les-bourg.fr
ville.stdenislesbourg@wanadoo.fr

> Travaux Aménager, sécuriser, raccorder

Divers travaux sont programmés en 2010, pour un budget total de près de 570 000 €.

- **Voirie** : renforcement du pont du Moulin, commun à Saint-Denis et Saint-Rémy; aménagement sécuritaire de la chaussée chemin des Flèches; finition des trottoirs suite à la mise en place de la plate-forme de tri sélectif rue des Lauriers; aménagement de la voie d'accès nord au parking de la mairie, en raison des travaux de l'école; sécurisation du carrefour Charpine/Vivaldi; réfection de

chaussées suite aux dégradations hivernales.

- **Équipement** : pose d'une colonne support pour les plaques du souvenir au cimetière; panneaux complémentaires de signalisation routière à l'entrée et la sortie de la commune; réfection de la véranda et des marches d'accès à la mairie; raccordements « fluides et énergie » des bâtiments préfabriqués scolaires; étude d'aménagement
- **Assainissement (eaux pluviales)** : reprise des réseaux rues Mozart, du Verger, Chopin



Sur les chantiers, un panneau communal mobile informe les riverains sur l'objet et la durée des travaux.

et des Petits Clapiers; études et travaux rue des Lazaristes, dans le cadre de la convention avec Bourg-en-Bresse et Péronnas. ●

■ Chemin de la Chaintre

Par délibération municipale, le chemin reliant l'avenue de Bresse à la rue Clostermann a été dénommé « de la Chaintre », du mot bressan signifiant « passage ou chemin privé entre deux parcelles ». ●

■ Solidarité pour Haïti

Le 7 février, le concert des Mousquetaires de la chanson et du Trio Brassens a fait salle comble. Organisé au profit des victimes du séisme d'Haïti, il a permis de collecter 10 000 € (dont une aide communale de 500 €), versés à la Fondation de France qui soutient des projets menés par des ONG. ●

■ Portes ouvertes

Mi-avril, le pôle socioculturel et la bibliothèque s'installent dans leurs nouveaux locaux, au 120 rue des Écoles. Le pôle fermera le 16 avril après-midi et rouvrira le lundi 26 avril pour les associations. La bibliothèque fermera le 12 avril et rouvrira le 11 mai. Tous les habitants sont conviés à la journée portes ouvertes, le 29 mai, de 10 à 16 h. Fin avril, le 1^{er} étage du pôle accueillera le siège de Pyramide (fermé du 19 au 23, ouverture le 26) et l'ADMR. ●

■ Des Sandeniens à l'honneur

- Patrick Liébus, fondateur de l'entreprise Couverture zinguerie de l'Ain, président de l'Urssaf de l'Ain, trésorier de l'Unedic, a été élu président national de la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) en février.
- Olivier Marin, scénariste et dessinateur de l'album BD *Le mystère de la traction 22*, a reçu le titre de « Bressan d'honneur » 2009 décerné par l'Académie de la Bresse. ●

■ Intergénérationnel



La Petite unité de vie La Chênevière, en partenariat avec la bibliothèque et le conseil municipal d'enfants, s'est engagée dans le concours national « La lecture à deux voix : un grand-parent - un enfant » proposé par l'EGPE*. Plusieurs duos enfant/personne âgée ont lu un livre, créant ainsi une complicité nouvelle, lors de séances d'une heure, les mercredis de mars. ●

* École des grands-parents européens
www.egpe.org

■ Marche semi-nocturne

- Samedi 24 avril, l'Amicale des donneurs de sang de Saint-Denis propose une marche semi-nocturne, gratuite et ouverte à tous, au départ de la salle des fêtes à 17 h 30, et un repas pot-au-feu, à partir de 19 h 30, sur réservation au 04 74 24 24 70 ou 04 74 24 24 86. ●

■ Journée de la femme



Glossodine et Jacobine, de la troupe *Le Monde à l'envers*, ont animé la soirée.

- Le 17 mars, l'expression des femmes dans la culture et le sport était au cœur de la soirée de rencontre organisée par la commune, à l'occasion de la Journée de la femme, ouverte à toutes et tous. Des sportives de haut niveau, une chanteuse, une peintre, habitantes de Saint-Denis ou voisines, ont témoigné de leur parcours et leur vie.
- En avant-goût, du 5 au 17 mars, la bibliothèque a présenté une exposition de tableaux d'Odile Monneret et Louise Albertini, de sculptures de Sonia Morand et d'ouvrages d'auteurs féminines de la région. ●

■ Musique contemporaine

Le 17 avril, l'atelier de création de musique contemporaine organisé par Accords Musique et le CRD* se produira en public, lors de la soirée cabaret de l'ACS. ●

* Conservatoire à rayonnement départemental

■ Recensement militaire

Obligatoire pour tous les jeunes, il est à effectuer dans les 3 mois suivant leur 18^e anniversaire. Se présenter en mairie, avec la carte nationale d'identité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile. ●

■ À vous de jouer !

La solution de la charade ci-dessous se trouve dans votre bulletin municipal. Réponse dans le prochain numéro.

- Mon 1^{er} est un département aux multiples attraits.
- Mon 2^e est le plus classique des vêtements.
- Mon 3^e est la colère en vieux français.
- Mon tout est ce qui permet de préparer l'avenir d'une commune.

Solution de l'énigme parue dans le bulletin municipal n° 67 : prévention (pré - vent - scion).

■ Le livre s'habille en manga



Du 11 mai au 19 juin, la bibliothèque invite à découvrir les mangas japonais. Au programme : exposition, concours et atelier de dessin ouverts à tous à partir de 10 ans. ●

> État civil

NAISSANCES : Mélanie Guillerminet (10/01), Alban Hareau (21/01), Marion Page (21/01), Lou Forge (08/02), Virgil Rupani (09/02), Ema Beaubernard (09/02), Jade Beaubernard (09/02), Ethan Leclercq (16/02), Baptiste Rousseau (17/02), Étienne Blanchard (24/02), Amaury Pasquier (07/03), Cyriel Dupuis (15/03), Inès Mortel (17/03).

DÉCÈS : Vincence Colace veuve Galea (19/01), Jean Callens (27/01), Arlette Chanel veuve Bouvard (28/01), Louise Pidoux veuve Aubry (29/01), Christian Pacoret (05/02), Michel Dumont (13/02), Jean-Yves Landreau (04/02), Francisque Couard (05/02), Simone Pertand veuve Tournier (16/02), Corinne Chamousset épouse Coin (21/02), Antoine Baconnier (12/03).

Les rendez-vous

AVRIL

- Samedi 17 : café-théâtre de l'ACS.
- Dimanche 18 : éliminatoires simples secteur 4 de la Boule joyeuse ; expo-vente du club Amitié Rencontre.
- Samedi 24 : marche semi-nocturne et repas des Donneurs de sang.
- Dimanche 25 : marché de produits allemands.
- Dimanche 25 : commémoration de la Journée du souvenir de la Déportation, à Polliat.
- Vendredi 30 : soirée *Des notes et des mots* de l'ACS.

MAI

- Dimanche 2 : concert d'Accords Musique.
- Samedi 8 : commémoration du 8 Mai 1945.
- Samedi 15 : safari silures des Amis de la Veyle.
- Dimanche 16 : marché aux plants.
- Lundi 24 : vide-greniers de la rue Prévert.
- Mardi 25 : don du sang
- Jeudi 27 : *Les îles anglo-normandes*, Pausanias.
- Vendredi 28/samedi 29 : démonstration de tennis de table (valides et handicapés) sur le parking de Carrefour Market..
- Vendredi 28/samedi 29/dimanche 30 : gala culturel de l'ACS.
- Samedi 29 : portes ouvertes au pôle socioculturel et à la bibliothèque.

JUIN

- Samedi 12 : gala sportif de l'ACS.
- Samedi 12/dimanche 13 : réception Schutterwald Olympique Saint-Denis.
- Mercredi 16 : remise des prix du concours de manga.
- Samedi 19 : coupe d'été du Saint-Denis Dojo.
- Samedi 26 : fête des écoles du Village.
- Dimanche 27 : finale du tournoi de tennis.